

# ÉLABORER UN DOSSIER DE FINANCEMENT

Dans une logique de développement et d'autonomie des clubs, la rédaction des dossiers de financement est un axe incontournable.

- **Objectifs de la formation**

A l'issue de cette formation, toute personne sera en mesure de :

1. D'élaborer un dossier de financement de manière synthétique et en toute autonomie
2. D'utiliser des outils pour réaliser une demande de financement
3. D'expliquer son projet et d'en restituer les informations principales nécessaires à la rédaction d'un dossier de financement

- **Cible**

- ✓ Les dirigeants des clubs
- ✓ Les salariés en charge de la gestion du club
- ✓ Les salariés en charge de la rédaction des dossiers de financement

- **Pré-requis**

- ✓ Etre titulaire d'une licence PREMIUM ASPTT en cours de validité
- ✓ Etre âgé(e) de 18 ans

- **Durée de la formation** : Une journée de 7 heures

- **Moyens pédagogiques**

- ✓ Travail de groupe, mise en situation pratique etc...
- ✓ Supports pédagogiques fournis

- **Coût de la formation**

- ✓ 25 euros (repas compris)
- ✓ Financement possible par l'AFDAS (frais pédagogiques + frais annexes)

- **Inscriptions**

- ✓ Informations sur [Partageons!](#) Et sur le [site ASPTT](#)
- ✓ Région Grand Est : Pauline ANTOINE – Chargée Administrative du Centre National de Formation by ASPTT Grand Est – 06 56 80 16 16 - [cnf-grandest@asptt.com](mailto:cnf-grandest@asptt.com)
- ✓ Région AURA : Olivier GRIZARD – Responsable du Centre National de Formation by ASPTT Grenoble – 07 81 76 86 06 - [cnf-g@asptt.com](mailto:cnf-g@asptt.com)
- ✓ Les autres régions : Stéphanie BONADDIO - Responsable formation et emploi- 01 43 90 64 95 – [formation@asptt.com](mailto:formation@asptt.com)

Nombre de **places maximum** par session de formation : **15 participants**